

La charte d'engagement 2026

Entre l'Office de Tourisme de Sauve et vous



L'Office de Tourisme de Sauve souhaite formaliser les relations avec ses partenaires à travers cette charte.

Elle fixe nos engagements réciproques pour 2026 en vue d'une collaboration dynamique avec pour objectif commun la satisfaction de la clientèle et le développement d'actions en faveur d'un tourisme de qualité.

Office de Tourisme : nos engagements

- Contribuer à la promotion de votre établissement ou votre activité
- Informer la clientèle de l'offre touristique
- Vous faire bénéficier de son réseau de partenaires et de son expertise
- Vous accompagner dans des démarches de développement et de qualification
- Mettre à votre disposition des outils et supports de communication

Partenaires : vos engagements

- Réserver un accueil de qualité, professionnel et courtois à vos clients
- Respecter la réglementation en vigueur liée à votre activité (sécurité, accessibilité, fiscalité, affichage des prix, assurance ...)
- Contribuer à la dynamique de réseau en participant aux actions impulsées par l'OT (réunions, ateliers, questionnaires de conjoncture et de satisfaction)
- Compléter le plus précisément possible vos fiches d'établissement sur Apidae lorsque nous vous envoyons des liens de mise à jour
- Communiquer à l'OT des informations à jour sur votre établissement et nous contacter pour toute modification afin de diffuser au mieux l'information la plus juste et précise
- Promouvoir et valoriser les activités de la destination

EN +, pour les hébergements :

- Faire visiter votre établissement à l'Office de Tourisme
- Collecter la taxe de séjour, la déclarer, la reverser dans les délais impartis à la Communauté de communes du Piémont Cévenol (Infos au 04 66 93 06 12 - 06 45 85 75 25)
- Communiquer à l'Office de Tourisme vos disponibilités en période d'affluence (vacances scolaires, week-ends prolongés, événements...)
- Fournir les justificatifs suivants : arrêté de classement si hébergement classé, déclaration en mairie de moins de 5 ans et numéro de SIRET pour les meublés et chambres d'hôtes dans le cadre d'une activité professionnelle

EN +, pour les animations :

- Communiquer les informations à l'Office de Tourisme au plus tard 1 mois avant l'animation

EN +, pour les prestataires hors commune de Sauve :

- Être partenaire de votre Office de Tourisme référent

L'Office de Tourisme de Sauve se réserve le droit de refuser un partenaire/une activité/une animation si ce dernier ne correspond pas aux intérêts touristiques.



Respect des règles du jeu

L'Office de Tourisme de Sauve peut mettre un terme ou suspendre tout partenariat

- En cas de manquements ou de réclamations graves, remarques récurrentes et constatations d'avis négatifs en ligne et sans engagement d'action d'amélioration constatée ou efficace...
- En cas de non-respect de la présente charte

Bon de commande



Partenariat 2026

Structure

Nom : Prénom :

Nom de votre structure :

E-mail : Tél :

Adresse du siège social :

Adresse de votre activité (si différent du siège social)

Type d'activité

- Hébergement Artisanat Activités de loisirs Site touristique
 Restaurant Commerce Association Autre :

1- Je souhaite devenir partenaire de l'Office de Tourisme de Sauve au titre de mon (mes) activité(s) et certifie répondre aux conditions de partenariat stipulées dans la Charte d'engagement.

2- Je choisis le partenariat qui me correspond :

1 Coéquipiers Sauve (Structure établie à Sauve).....**GRATUIT**

3- Je retourne les documents complétés, les justificatifs et photos :

- Bon de commande Justificatifs (Cf charte d'engagement)
 3 à 7 photos HD de l'activité pour tout nouveau partenaire ou mise à jour

2 Coéquipiers voisins (Structure établie hors commune).....**60€**

3- Je retourne les documents complétés, les justificatifs et photos :

- Bon de commande Justificatifs (Cf charte d'engagement)
 3 à 7 photos HD de l'activité pour tout nouveau partenaire ou mise à jour

4- Je règle les frais d'un montant de 60€ par **Virement *** **Chèque ****

* Virement bancaire au Trésor Public IBAN FR7610071300000000200370322 - BIC TRPUFRP1

Pensez à indiquer nom et prénom du propriétaire de la structure ou de l'entreprise

** Chèque à l'ordre de : Trésor Public

A retourner à

OFFICE DE TOURISME DE SAUVE

- **Par mail à :** tourisme@ville-de-sauve.fr
- **Par courrier :** 26 rue des Boisseliers 30610 Sauve
- A l'accueil au bureau d'information touristique

Besoin de + d'infos ?

Appelez au 04 66 80 54 46
Votre référente : Deborah

Nom de la structure :

Nom:

Prénom :

- J'ai lu et j'accepte les conditions de la charte d'engagement
 J'autorise l'Office de Tourisme de Sauve à collecter, enregistrer et utiliser les informations et images concernant ma structure ainsi que les données personnelles du/de la représentant(e) figurant dans ce bulletin. Ces données sont utilisées dans le cadre de la gestion des adhérents, de la diffusion et la promotion touristique de l'offre locale. Conformément au RGPD, vous pouvez demander l'accès, la rectification ou la suppression de vos données en contactant : tourisme@ville-de-sauve.fr

Cachet /signature

Fait à

Le